

Titre poste : entraîneur sportif

Emploi : CDD 35 h du 23/08/2021 au 01/07/2022 pouvant déboucher sur un CDI  
Rémunération selon convention collective, fonction du profil

Carte professionnelle et permis B indispensables

### **Missions principales**

#### **Missions sportives :**

- Il participe à la préparation du planning annuel du club (en lien avec les autres entraîneurs) : organisation des entraînements, des groupes de gymnastes, partage des agrès, tests, regroupements ...
- Il prépare et anime ses séances et interventions (stages ...).
- Il est capable d'encadrer les groupes Baby Gym et GAF (débutant à confirmer)
- Il accompagne les gymnastes sur les compétitions
- Il assure le relationnel pédagogique avec les parents.
- Il est force de proposition dans la mise en place d'activités sportives et la participation à ces activités (compétition, stages, déplacements...).

#### **Participation à la vie du club :**

- Il apporte un soutien au Comité Directeur dans la gestion administrative
- Il participe à l'élaboration du projet associatif sur le plan technique.
- Il peut être amené à assurer l'accueil des adhérents.
- Il participe aux réunions de bilan et assure le compte rendu de l'activité au Comité Directeur
- Il participe aux réunions liées à la vie associative

### **Autonomie, responsabilité, technicité**

#### **Responsabilité :**

Il est responsable de la bonne gestion des missions qui lui sont confiées :

- garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition,
- garantir la sécurité des sportifs pendant la durée de la séance (initiation, entraînements, stages...),
- répondre aux attentes des adhérents (diversité des séances, progression, objectifs de résultats...),

#### **Autonomie, initiative :**

Il est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir-faire technique spécialisé :

- Il est force de proposition dans le cadre des missions qui lui sont données (contenu du programme, politique sportive...),
- Il organise son activité en fonction des directives du Bureau et de la politique sportive.

Il est placé sous l'autorité de la Présidente dont il dépend, qui exerce un contrôle périodique des missions confiées.

**Technicité :**

Il possède une bonne connaissance des techniques liées à sa fonction d'entraîneur :

- les connaissances sportives de sa discipline,
- les règles encadrant sa discipline (législation, réglementation, sécurité...),
- les connaissances relatives aux techniques d'enseignement et d'encadrement de groupes.
- Des capacités en termes d'organisation et de communication.

Il est détenteur d'une qualification professionnelle lui permettant d'encadrer l'activité correspondante.

**Un mot sur le club :**

Dijon Gym'Art, jeune club dynamique existe depuis 2016 et compte aujourd'hui plus de 238 licenciés, 12 entraîneurs bénévoles, 2 entraîneurs salariés.

L'équipe dirigeante souhaite poursuivre l'évolution du club par l'embauche d'un/une entraîneur qui s'intégrera dans la continuité de la politique menée et du travail déjà effectué.

**Qualités recherchées :**

Autonomie, motivation, esprit associatif, investissement dans les projets du club, travail d'équipe et bon relationnel.

Envoyez CV et lettre de motivation à  
president@dijon-gymart.fr

Date limite des candidatures : 01/07/2021